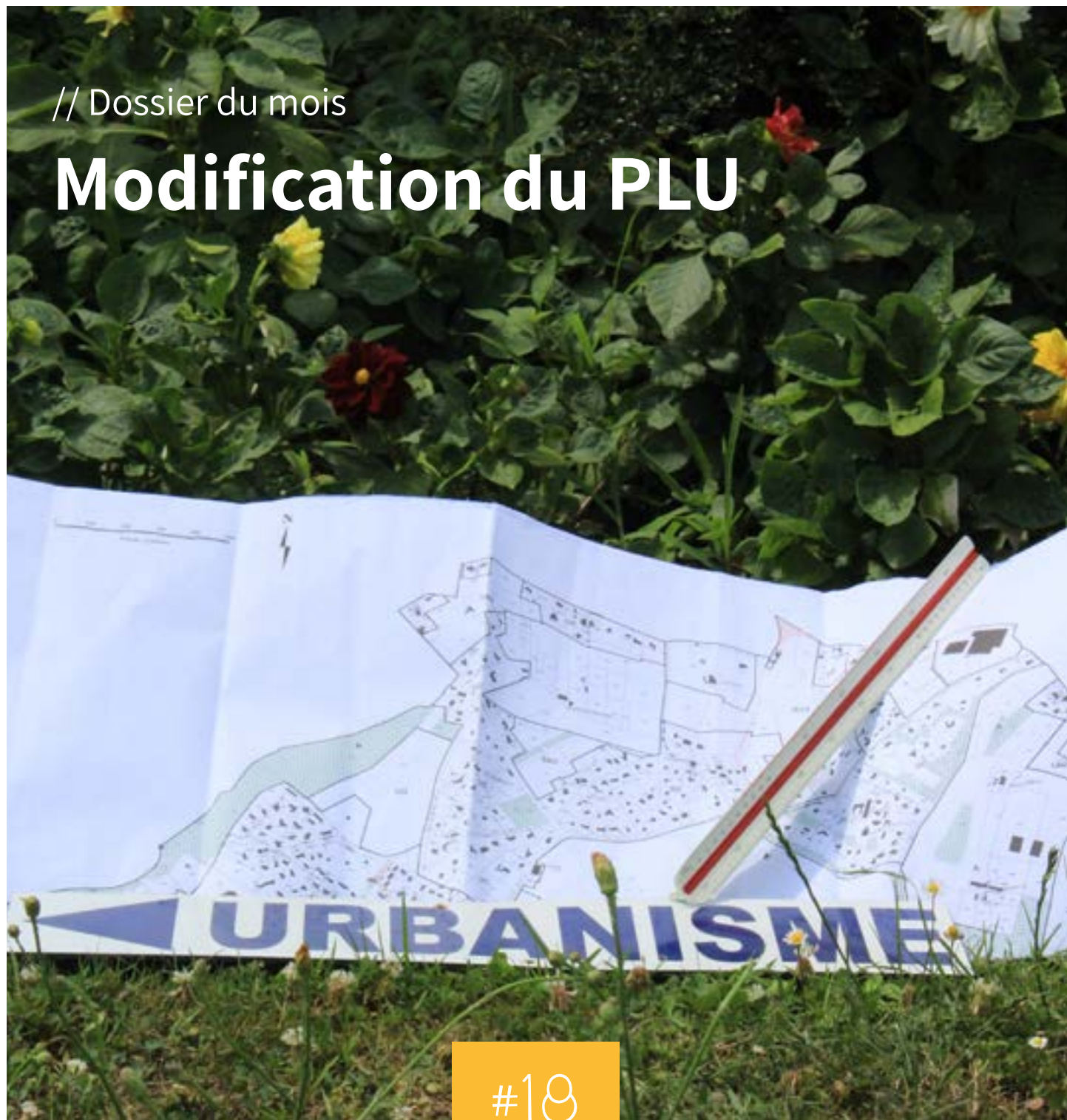


// Dossier du mois

Modification du PLU



#18

Juillet 2022

Sommaire

02 Mot du Maire

03 En bref...

Eco-geste
Gestion différenciée
Opération tranquillité

04 Dossier du mois

La modification du PLU

07 Vie associative

06 Tribune de l'opposition

06 Action municipale

Les Mûriers
Plan canicule
Bibliothèque
Horaires services municipaux
Agenda

02

Carignan-de-Bordeaux Infos
#18 - Juillet 2022

Mise en page par la Mairie
de Carignan-de-Bordeaux
24 Rue de Verdun
33360 Carignan-de-Bordeaux
Tél. 05 56 21 21 62
carignandebordeaux.fr

 Commune de Carignan de Bordeaux

Directeur de la publication
Thierry GENETAY

Responsable de la publication
Rémy POINTET

Création graphique
SOADDICT - Sonia AHEHEHINNOU
sonia@soaddict.com

Crédit photos : Mairie de Carignan

Impression
Raynaud Imprimeurs - T 05 49 06 10 66



Le mot du maire

Chères Carignanaises, Chers Carignanais,

Le premier semestre 2022 a été intense pour tous les acteurs de la commune.

Vos élus et l'ensemble des services municipaux n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et ont tous mis du cœur à l'ouvrage pour répondre au mieux à vos besoins et à vos attentes :

- Réorganisation des services municipaux - Horaires plus larges,
- Modernisation des outils informatiques et téléphoniques,
- Réception et mise en route du nouveau restaurant scolaire,
- Construction des deux nouveaux terrains de tennis extérieurs,
- Suppression des écluses,
- Mise en place des jardins partagés,
- Curage des fossés non réalisés depuis longtemps,
- Gestion de nos espaces verts,
- Finalisation des travaux de séparation des réseaux,
- Campagne d'entretien sur nos voiries,
- Élections présidentielles et législatives,
- Manifestations et des activités associatives, culturelles et sportives.

Tout n'est sûrement pas parfait, mais comptez sur nous tous pour servir l'intérêt général de Carignan.

Je souhaite souligner tout le travail déjà accompli par le Directeur Général des Services et ses collègues pour remettre à jour notre administration, et en étroite collaboration avec vos élus pour servir au mieux l'intérêt de tous.

Par ailleurs, nous avons retenu dernièrement un bureau d'études pour réaliser une nouvelle Convention d'Aménagement de Bourg dont les objectifs seront entre autres de retisser les connexions entre les trois cœurs de bourg en donnant la priorité à la sécurité des cheminements, notamment par voies douces, et de faciliter la circulation de tous.

Je vous souhaite bonne lecture ainsi que de très bonnes vacances pour cet été.

Thierry Genetay,
Maire de Carignan de Bordeaux



Opération tranquillité vigilance

Pendant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées pour passer près de votre habitation. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Latresne (10 chemin du stade) au moins 2 jours avant votre départ, muni de votre pièce d'identité ou du formulaire téléchargeable sur service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

En cas de changement de période de départ, avertissez immédiatement la gendarmerie.

L'éco-geste du mois

DE L'EAU POUR LES OISEAUX

En période de fortes chaleurs, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) invite à installer à l'ombre, dans le jardin ou sur le balcon, un récipient peu profond (3-4 cm) rempli d'eau. Cela permet aux oiseaux, mais aussi aux hérissons, écureuils et abeilles de se désaltérer sans parcourir de longues distances et risquer se mettre en danger.

Gestion différenciée des espaces verts

C'est un changement dans le paysage de la commune qui n'a pas pu échapper aux promeneurs : depuis ce printemps, les différentes prairies se sont vues parsemées d'îlots d'herbe et de fleurs sauvages.

La raison de cette soudaine apparition de végétation ? La mise en œuvre des principes de **la gestion différenciée**.

Depuis l'année dernière mais étendue en 2022, cette démarche consiste à appliquer aux espaces verts des soins de différentes natures en fonction de leurs caractéristiques et de leurs utilisations. Si certaines zones naturelles entretenues par la gestion différenciée peuvent ainsi être gérées en fauchage tardif, l'achat d'un girobroyeur, début

2022, va permettre de l'effectuer à la fin de l'été.

D'autres zones peuvent également être tondues ou laissées en l'état. Les bienfaits de cette méthode respectueuse de l'environnement sont nombreux : en plus de réduire la consommation d'énergie liée à l'entretien des espaces verts et de mettre en évidence le savoir-faire des services techniques de la commune, elle favorise l'apparition d'une flore riche et généreuse au sein des zones où elle est appliquée. Chardonnerets élégants, coccinelles, abeilles pollinisatrices, verdiers d'Europe ou encore papillons citron comptent ainsi parmi les espèces fréquentant les espaces verts depuis le déploiement de la gestion différenciée sur place.



Modification du Plan Local d'Urbanisme

Notre commune est dotée d'un Plan Local d'urbanisme (PLU) approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2002, modifié les 2 septembre 2005, 15 mai 2012, 20 juin 2014 et 7 octobre 2015, et révisé en date du 27 mars 2019. Par délibération en date du 17 décembre 2020, l'actuelle Municipalité a engagé une procédure de modification du PLU.

Les objectifs

04

L'objet principal de cette modification est de diminuer le rythme général de production de logements afin de pouvoir rester compatible avec les objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de 54 logements par an. En effet, il apparaît que depuis l'approbation de la révision du PLU en 2019, la croissance urbaine dépasse assez nettement celle qui avait été prévue (71 logements par an).

Notre Commune doit respecter les dispositions de la loi SRU (loi Solidarité et Renouveau

Urbain du 13 décembre 2000) dont l'article 55 prévoit que les communes de plus de 3 500 habitants doivent disposer de 25% de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025.

Cette modification s'inscrit dans une volonté de permettre un juste équilibre entre le respect des obligations précitées posées par la loi SRU en travaillant en étroite collaboration avec les services de l'Etat pour maintenir un taux de 25% de logements sociaux tout en limitant les effets de l'artificialisation des sols afin



notamment de résoudre les problèmes d'écoulement des eaux de pluie, de préserver les ressources en eau et la charge de la station d'épuration.

Un constat

Les phénomènes climatiques récents de l'été 2021 ont mis en avant la vulnérabilité de certains secteurs face aux risques d'inondations. Ces éléments de connaissance doivent être pris en compte afin de limiter

l'artificialisation des sols, dans l'attente d'études plus globales.

Les problématiques rencontrées sur les réseaux, (eau potable et assainissement collectif), impliquent une remise en cause

temporaire de l'urbanisation du potentiel constructible existant dans le PLU lequel comporte 20 Orientations d'Aménagement et de Programmation* (OAP) dont une OAP destinée aux activités économiques (AUY).

La procédure

Le bureau d'études retenu, AXE & SITE en collaboration avec ETEN ENVIRONNEMENT a présenté une première approche de cette modification lors de la réunion publique du 07 février 2022 à laquelle de nombreux Carignanais soucieux de leur cadre de vie se sont rendus.

La commune a mis en place des comités consultatifs auprès desquels des questions en lien

avec la modification ont été débattues.

Le comité consultatif URBANISME et CADRE DE VIE s'est réuni les 31 janvier et 28 février 2022. Ses conclusions ont abouti à clarifier certains articles du règlement.

De même, le comité consultatif TRANSITIONS a pris en compte la notion d'arbres remarquables afin de les préserver et a établi

une liste jointe au projet de modification.

Après avoir recueilli l'ensemble des avis obligatoires, la phase d'enquête publique se déroule actuellement du 22 juin au 22 juillet 2022. Les Carignanais peuvent à cette occasion prendre connaissance du projet et formuler leurs observations sur le registre dédié ou auprès du Commissaire enquêteur.

Les principaux axes retenus dans le cadre de la modification du PLU

Sans modifier l'enveloppe des zones constructibles U et AU, il apparaît nécessaire de temporiser l'urbanisation immédiate, en différenciant la constructibilité de certaines zones. Il s'agit de reclasser en zone 2AU de 20,2 hectares actuellement ouverte à l'urbanisation à court terme (1AU) et de 4,7 hectares de zones urbaines en raison de problèmes de gestion des eaux usées et pluviales et d'alimentation en eau potable.

Aucune nouvelle zone constructible n'est créée ou ouverte.

Au plan environnemental, une intervention sur le PLU est réalisée par une trame graphique sur les espaces les plus à risques : inondation, par principe de précaution (application de l'article

L151-23 du code de l'urbanisme).

Des éléments de paysages qui apparaissent comme importants seront également préservés en application de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, afin de ne pas augmenter l'artificialisation des sols, participant indirectement de ces phénomènes.

Des emplacements réservés sont créés en lien avec la problématique eau potable et les investigations du SIEA, ainsi qu'en rapport avec le schéma directeur du plan vélo.

L'action de cette modification consiste à freiner pour quelques années la production de logements à la fois pour mettre à niveau les équipements, mais également pour rester dans la cohérence du PADD.



*Une OAP, qu'est ce que c'est ?



Instaurées par la loi Grenelle2, les OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Elles peuvent notamment porter sur les extensions urbaines et les lieux de renouvellement urbain.

Chiffres

Avec un taux de logement social de 19,2 % d'après le document transmis par la DDTM au 01 janvier 2021 la commune dispose d'un parc de 320 logements.

D'après le PADD, un objectif moyen de 54 logements est à produire par an, soit un objectif de 540 logements sur dix ans.

Sur les 3 dernières années, il a été produit 212 logements laissant un reste à produire théorique de 328 logements sur les 7 prochaines années sous réserve que 40 % des fonciers disponibles soient libérés par les différents propriétaires. Bien que revue à la baisse, la production de logement social consécutive à la procédure de modification actuelle permettra d'atteindre les objectifs triennaux conclus dans le cadre des conventions passés entre la commune et la DDTM.

Chiffres Logements Sociaux

Bilan au 1^{er} janvier 2021 : 320 Logements Locatifs Sociaux (LLS) soit 19,47 % des 1643 résidences principales.

Projet en cours et Permis de Construire accordé à comptabiliser :

LLS repartis comme tel :

Soit un total de 181 LLS à comptabiliser. Bilan projeter à 2025 de : 501 LLS.

Suivant le nombre global de résidences principales (RP) construites d'ici là, (181 LLS + / - 150 RP " classiques ") le taux communal sera conforme à la loi.

06



Enquête publique

L'enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme se déroule **du 22 juin au 22 juillet**.

- Elle sera accessible aux heures d'ouverture de la mairie :

lundi et mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

mardi et jeudi: 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h

vendredi : 8h30 - 12h30

- Le commissaire enquêteur vous accueillera :

vendredi 1er juillet : 9h30 - 12h30

jeudi 7 juillet : 15h - 18h

lundi 11 juillet : 13h30 - 16h30

vendredi 22 juillet : 9h30 - 12h30 (clôture)

📍 carignanbordeaux.fr



Les Jardins du Moulin

L'été est bien là et avec cette belle saison, les jardins du moulin vous invitent à découvrir les tomates Kangourou, les poivrons Carmagnola, les haricots Contender, les courges musquées etc... et en plus pour chacun des bacs une recette de cuisine sera proposée.

Le mercredi matin 6 juillet, une animation aura lieu autour de ce qu'est vraiment la biodiversité. Rendez-vous aux jardins du moulin 15 bis chemin du moulin - Carignan de Bordeaux.

Forum des associations

Les associations vous donnent rendez-vous le **samedi 3 septembre de 10h à 18h** à L'Odysée pour le **Forum des associations**.

Venez les rencontrer, échanger avec elles.

Des démonstrations et des animations vous seront proposées tout au long de la journée.

A cette occasion, le Club Athlétique Carignanais fêtera ses 60 printemps !

La journée sera clôturée par une animation festive brésilienne (danse et restauration sur place).

COURIR 30^e ANNIVERSAIRE à CARIGNAN
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2022

TRAIL > DÉPART 11 KM 0820 / DÉPART 17 KM 0930
 Courses en 1000 - 2000m

RANDO > 10 KM DÉPART 9H00

COULOISE FAMILLE > DÉPART 10H15

RÉCOMPENSE À TOUS LES ARRIVANTS

Inscriptions par correspondance, en ligne, sur place le samedi 10 et le jour de la course.
 Renseignements sur notre site : courir-carignan-44.com

Fête École des Loisirs
 Dimanche 3/07/22, 10h à 19h à l'Odysée

- 11h/12h présence Carole Simon, Coach Chef de course.

- 11h30/12h démonstration Danse Intelligente Marsali OMBRES (en partenariat avec Association Ferré BORDEAUX)

Et la saison prochaine (nos ateliers d'adhésion suivants) :

- Échecs
- Poterie enfant
- Chorale Enfants (préparez le Summer Track)

Venez nombreux découvrir le travail réalisé durant l'année au sein des divers ateliers, être le nouveau logo, et rencontrer nos animateurs

CARIGNAN DE BORDEAUX

Action municipale

Les Mûriers

La Résidence des Mûriers a inauguré le nouveau terrain de pétanque en belle compagnie : Madame Céline Goeury, Conseillère Départementale, Messieurs Thierry Genetay, Maire de Carignan de Bordeaux, Anthony Brouard, élu et membres du CCAS, des membres des deux associations, Les Blouses Roses et Rayon de Soleil, ainsi que Monsieur Guillaume De Kermardec, Directeur du Foyer Occupationnel Jean Rivière et bien sûr... habitants et familles des Mûriers !

Ce terrain de Pétanque est situé dans le parc de la Résidence les



Mûriers, et **il est ouvert à tous !** Réservation sur simple appel, du lundi au dimanche, habitants de Carignan, associations, chacun est le bienvenu !

Contact : 05 56 20 53 39

Les habitants des Mûriers remercient chaleureusement la Conférence des Financeurs et le Département de la Gironde d'avoir co-financé ce beau projet.

Au plaisir de vous y voir !

08

Tribune de l'opposition

Infos et manque d'infos

Encore une nouvelle qui circule sous la forme du "bouche à oreille", tant la communication de la majorité est sélective. C'est l'installation d'une haute antenne près de la pharmacie !

A l'heure où nous écrivons cette tribune, très discrètement, une réunion publique est annoncée le samedi 2 juillet à 10h, essentiellement via les réseaux sociaux.

Cette implantation est soumise à réglementations et doit respecter les lois d'urbanisme et d'information du public. Le maire l'autorisera-t-elle ?

Vous vous sentez concernés ? Restez attentifs et participez aux réunions.

En dehors de cela, trop peu de réunions de travail et des simulacres de concertations. Est-ce comme cela que se décident les actions d'une commune ? Ce n'est pas notre vision des choses.

Cette municipalité nous avait assuré la réorganisation des services afin d'être au plus près des besoins et exigences des carignanais. Le résultat est décevant : négligences dans l'entretien de la commune, services réduits au minimum, au social, à

l'agence postale, à l'urbanisme et des horaires inadaptés... Est-ce bien cela que les carignanais espéraient ? Ont-ils été trompés... ?

Ne laissez pas la mairie choisir seule sur des sujets majeurs qui impacteront votre quotidien. Adressez-nous vos messages, remarques, contestations sur aimeretagircarignan@gmail.com

Nous souhaitons à chacun de bonnes vacances d'été en famille et de partager des moments de plaisir. Restez prudents.

F.Monteil V.Zoghbi P.Casenave I.Ellies



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
CARNIGNAN

Plan canicule 2022

Les niveaux d'alerte du Plan national canicule

Météo France, l'Institut de veille sanitaire, en lien avec la Direction générale de la santé (DGS), veillent et alertent quotidiennement sur les risques de survenue de fortes chaleurs.

Numéro vert national : 0 800 06 66 66

NIVEAU 1

Veille saisonnière : activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre de chaque année

Ce niveau correspond à une couleur verte sur la carte de vigilance météorologique. Ouverture du numéro vert national (voir ci-dessus) : appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h permettant d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles.

NIVEAU 3

Alerte Canicule

Déclenchée par les Préfets de département.

Mise en place d'actions de prévention et de gestion :

- o Communication sur les actions préventives individuelles à mettre en œuvre (hydratation, mise à l'abri de la chaleur, ...),
- o Déclenchement des « plans bleus » dans les établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées,
- o Activation par les mairies des registres communaux avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées inscrites sur les registres.

NIVEAU 2

Avertissement de chaleur

Phase de veille renforcée en prévision du niveau 3

Renforcement des actions de communication locales et ciblées (en particulier la veille de week-end et de jour férié).

NIVEAU 4

Mobilisation maximale

Le niveau 4 - mobilisation maximale correspond à une vigilance météorologique rouge.

Canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités...).

Cette situation nécessite la mise en œuvre de mesures exceptionnelles.

Pour un accompagnement, vous pouvez vous inscrire à tout moment sur le registre au 05 56 68 15 02 ou 06 12 12 64 19.

carignandebordeaux.fr

Action municipale

Feux de broussailles

Pour rappel, beau temps ou pas, les feux de broussailles sont interdits.

Merci d'apporter vos déchets verts à la déchetterie de Tresses.

Pour le non-respect de la loi, des poursuites pourraient être engagées.



Horaires de travaux de jardinage

L'été est là et avec lui le bonheur d'entendre le chant des oiseaux, la brise dans les feuilles des arbres,... et le bruit des tondeuses et appareils de jardinage.

Pour une bonne entente entre voisins, merci de respecter les horaires :

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

10



Vos rendez-vous de Juillet & Août

- 01/07** Comptoirs Carignanais
Lartigotte, 18h30 - 22h30
- 01/07** "La bibliothèque hors les murs"
Lartigotte, 18h30 - 22h30
- 02/07** Réunion publique
Antenne relais Bouygues
Salle du conseil, 10h - 12h
- 03/07** Fête de l'ELC
L'Odyssée, à partir de 10h
- 06/07** Jardins du Moulin
En matinée
- 08/07** Apéro-lectures "les livres de l'été"
ABC et la Boutique sans étiquette
La Boutique sans étiquette, 18h- 19h30
- 08/07** A. G. - La Boutique sans étiquette
La Boutique sans étiquette, 19h30
- 03/09** Forum des associations & 60 ans du CAC
L'Odyssée, 10h

Reprise de l'école

Après des vacances bien méritées, les enfants pourront reprendre le chemin de l'école le : **jeudi 1^{er} septembre 2022.**

Vacances scolaires 2022-2023

Toussaint :
du 22 octobre au 7 novembre

Noël :
du 17 décembre au 3 janvier

Hiver :
du 4 au 20 février

Printemps :
du 8 au 24 avril

Ascension :
du 17 au 22 mai

Vacances d'été :
à partir du 8 juillet.

Coup de coeur de la bibliothèque

Emmet est à lui seul le représentant de toutes ces victimes américaines du racisme : de Emmet Till (en 1955) à George Floyd. Tous ceux qui l'ont rencontré, son institutrice, sa fiancée, son coach, ses amis, et ont vécu un bout de chemin avec lui, vont le faire revivre après le meurtre dont il a été victime, Roman choral vibrant, discordant. Tous ont aimé Emmet. C'est le portrait d'un homme ordinaire, promis à un brillant avenir dans le football américain, que sa mort a sorti du lot. On retrouve dans ce Blues toute la violence, le rejet, la pauvreté des noirs-américains, mais aussi l'entraide, l'amitié, l'amour.



Horaires d'été des services municipaux

Mairie : Horaires inchangés

Agence Postale Communale :

du lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h

vendredi : 9h - 13h30

fermée du 1^{er} au 15 août.

Bibliothèque :

En juillet :

horaires inchangés

fermée le vendredi 15 et samedi 16 juillet.

En août : fermée.

Réouverture le mercredi 31 août.

CARIGNAN DE BORDEAUX

Vendredi 1^{er} juillet 2022

Les Comptoirs fêtent l'été

Animation féérique par Bulle Orchestra

Structure gonflable

de 18h30 à 22h30

Place de Lartigotte

Venez avec votre Ecocup !

Avec la participation des commerçants

STREET FOOD EN MOUVEMENT

SEMIOCTON

RÉUNION PUBLIQUE SAMEDI 2 JUILLET DE 10H A 12H SALLE DU CONSEIL



Installation antenne relais Bouygues

CARIGNAN DE BORDEAUX

Culture

Bien
-
être

Mémoire

Sports

Patrimoine

Venez fêter
les 60 ans du CAC !

Loisirs

Solidarité

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 3 sept. 2022

dès 10h

L'ODYSSÉE
ESPLANADE

- animations, démonstrations
- 18h : apéritif convivial
offert par la municipalité
- danse brésilienne

CARIGNAN
DE BORDEAUX